



Le titulaire de ce baccalauréat professionnel commerce est un employé commercial qui intervient dans le conseil, la vente et la fidélisation auprès du client.

Il participe à l'approvisionnement du magasin et à l'animation de la surface de vente.

Il assure la gestion du rayon, de l'univers qui lui est confié. Il doit être dynamique, avoir le sens des responsabilités, enthousiaste, persévérant, ouvert sur le monde économique, avoir le goût des relations humaines et de la négociation.

ACCESSIBLE APRÈS

Une classe de 3^{ème}

Une classe de 2^{nde} générale ou technologique.

DUREE

Le baccalauréat professionnel se prépare en 3 ans. C'est un diplôme de qualification professionnelle de niveau IV.

PFMP (Périodes de formation en milieu professionnel)

22 semaines de périodes professionnelles en entreprises réparties sur les 3 ans de la formation permettent d'avoir une connaissance des métiers dans le secteur du commerce, Elles font l'objet d'évaluations pour l'obtention des diplômes.

POURSUITE D'ETUDES

La finalité du baccalauréat professionnel est l'insertion dans la vie active (adjoint chef de rayon, vendeur...)

Une poursuite d'études vers l'enseignement supérieur (BTS) est envisageable sur dossier. BTS en formation initiale et en alternance après un bac pro commerce :

- BTS Management des Unités Commerciales (MUC)
- BTS Négociation Relation Clientèle (NRC)
- BTS transport et prestations logistiques.
- Formation spécialisée : technico Commercial

ÉTUDIER AU LYCÉE SAINT BENIGNE

Les élèves travaillent grandeur nature grâce à des outils informatiques et bureautiques performants. Tous, profitent d'un accompagnement éducatif individuel.

Tout au long de leur parcours, les élèves bénéficient de l'accompagnement personnalisé proposé en fonction de leurs besoins et de leurs projets personnels. Cet accompagnement personnalisé pourra prendre la forme d'une aide personnalisée, d'un tutorat, d'un soutien, de modules d'approfondissement, d'aide à l'orientation...

Le lycée saint bénigne entretient de véritables relations école/entreprises avec une cinquantaine de partenaires locaux (commerce de détail, franchise, succursale, grande distribution spécialisée : sport, électroménager, culture, textile...).

Les élèves participent à des visites d'entreprises, des voyages culturels. Ils rencontrent des intervenants extérieurs.

La tenue professionnelle fait partie intégrante de la formation. Le contact fréquent avec le client ou l'utilisateur implique des règles strictes.

La formation s'inscrit dans la démarche globale suivante : Grandir humainement et spirituellement, prendre le temps pour la réflexion et la solidarité (cours d'IRP (Initiation à la Réflexion Philosophique), culture religieuse.

HORAIRES

Matières	Horaires selon les classes	
	Par an	Total (3 ans)
Enseignement Général		
Français - Histoire-Géographie – Education Civique	126 h	380 h
Mathématiques	60 h	181 h
Langues Vivantes (LV1 et LV2)	116 h	349 h
Arts appliquées – Cultures artistiques	28 h	84 h
EPS	75 h	224 h
Enseignement Professionnel		
Enseignements professionnels et pratique (vendre – animer- gérer – Eco - droit)	384 h	1152 h
EGLS (Enseignement Général Lié à la spécialité)	50 h	152 h
Prévention Santé Environnement	28 h	84 h
Accompagnement personnalisé	70 h	210 h

LA VALIDATION DE LA FORMATION

Certification intermédiaire du BEP « Métiers de la relation aux clients et aux usagés » en CCF (contrôle en cours de formation) et épreuves ponctuelles.

Baccalauréat professionnel en 3ans : validation en CCF (contrôle en cours de formation) en 1ère et terminale professionnelle et épreuves ponctuelles.

Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée
E1 – Épreuve scientifique et technique	U.1			
E11 – Sous-épreuve action de promotion - animation en unité commerciale	U.11	4	CCF oral	20 min
E12 – Sous-épreuve d'économie et droit	U.12	1	Ponctuel écrit	2 h 30
E13 – Sous –épreuve de mathématiques	U.13	1	CCF	
E2 – Préparation et suivi de l'activité de l'unité commerciale	U.2	4	Ponctuel écrit	3 h
E3 – Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	U.3			
E31 – Vente en unité commerciale	U.31	4	CCF	
E32 – Prévention sécurité environnement	U.32	1	Ponctuel écrit	2 h
E4 - Épreuve de langues vivantes	U.4			
E41 – Langue vivante 1	U.41	2	CCF, oral	20 min
E42 – Langue vivante 2	U.42	2	CCF, oral	20 min
E5 – Français - Histoire – Géographie – Education Civique	U.5			
E51 – Français	U.51	2,5	Ponctuel écrit	2 h 30
E52 – sous-épreuve d'histoire –géographie éducation civique	U.52	2,5	Ponctuel écrit	2h
E6 – Épreuve d'éducation artistique, arts appliqués	U.6	1	CCF oral	10 min
E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	U.7	1	CCF	
Épreuve facultative : Langue vivante (5)	UF1	1	Ponctuel Oral	20 min